

## Annexe 1 : Manifestation d'Intérêt

Fonds Européen d'Investissement  
A l'attention de l'unité : Regional Business Development  
96 Boulevard Konrad Adenauer  
L-2968 Luxembourg

**Appel à Manifestation d'Intérêt :** N°JER-006/004 (CO-INVESTISSEMENT)

**Date-Limite :** 08/01/2010

**Identification du Soumissionnaire :** -----  
(Nom de l'organisme,  
numéro d'enregistrement  
RCS)

Madame, Monsieur,

Vous trouverez dans les documents ci-après la Manifestation d'Intérêt de l'organisme ..... suite à votre Appel à Manifestation d'Intérêt N°JER-006/004 (CO-INVESTISSEMENT) lancé dans le cadre de l'initiative JEREMIE en région Languedoc-Roussillon et mise en œuvre par le FEI agissant en tant que Fonds de Participation JEREMIE.

Le soussigné dûment autorisé à représenter l'organisme ..... déclare que les informations qui figurent dans cette Manifestation d'Intérêt et ses Annexes sont correctes dans leurs intégralités.

Le soussigné certifie que le Soumissionnaire ne se trouve pas dans une situation qui pourrait l'exclure de cet Appel à Manifestation d'Intérêt au regard des critères listés dans l'Annexe 1 de cet Appel.

Sur demande, le soussigné fournira, dans les délais les plus brefs tous les éléments probants relatifs à cette Manifestation d'Intérêt.

Cordiales salutations,

Signature du Soumissionnaire

Nom du Soumissionnaire (en majuscules)

Lieu

Date

## Annexe 1 - Partie n°1 : IDENTIFICATION DU SOUMISSIONNAIRE

### 1.1 Identification du Soumissionnaire

Nom du Soumissionnaire	
Coordonnées	Adresse N° de téléphone N° de fax E-mail
Forme légale	
Enregistrement de l'organisme	Date d'enregistrement Pays d'enregistrement Numéro d'enregistrement (RCS)
TVA	Numéro de TVA

### 1.2 Personne habilitée à soumettre la Manifestation d'Intérêt au nom du Soumissionnaire et preuve de cette autorisation

Information demandée	
Titre	Madame, Monsieur, compléter en fonction
Nom	Nom Prénom
Fonction	
Coordonnées	Adresse N° de téléphone N° de fax E-mail

### 1.3 Personne à contacter (si différent du 1.2)

Information demandée	
Titre	Madame, Monsieur, compléter en fonction
Nom	Nom Prénom
Fonction	
Coordonnées	Adresse N° de téléphone N° de fax E-mail

## Annexe 1 - Partie n°2 : ELEMENTS A COMMUNIQUER

Il est demandé aux Soumissionnaires de fournir un projet relatif à l'Instrument Financier, en particulier en communiquant des informations détaillées sur les éléments suivants :

### **A. Marché**

- i. Description détaillée du segment de marché ciblé.
- ii. Coopération et/ou concurrence vis-à-vis des principaux acteurs de ce marché.
- iii. Niveau des relations et bilan d'activité passée avec les gestionnaires de véhicules d'investissement, de business angels et autres investisseurs en capital risque.

### **B. Stratégie d'investissement**

- i. Cible du fonds, maturité / stades d'intervention et secteurs.
- ii. Nombre prévisionnel d'investissements dans les BU et planification des investissements y compris la politique de « follow-on ».
- iii. Capacité à générer du « deal-flow » de qualité.
- iv. Création de la valeur ajoutée dans les entreprises, stratégie de suivi des investissements et stratégie de sortie.
- v. Retour financier attendu.

### **C. Équipe de Gestion du Soumissionnaire**

- i. Caractéristiques du personnel de direction/ équipe de gestion, détails sur ceux qui travailleront à plein temps et ceux qui seront à temps partiel (en indiquant pour quel % de leur activité).
- ii. CV des membres de l'équipe (notamment : niveau d'études et expériences professionnelles pertinentes).
- iii. Historique de l'équipe, éléments sur la gestion des fonds précédents y compris le « Track Record » (noms des opérations, dates, montants des investissements réalisés, montant des produits des cessions réalisées, dates de celles-ci, pour les investissements non-réalisés, valorisations récentes, rôle dans le montage des opérations, informations relatives aux éventuels co-investisseurs ayant participé aux dites opérations).
- iv. Détail de l'historique du Soumissionnaire et de ses activités existantes.
- v. Détails sur l'actionnariat du Soumissionnaire.

### **D. Processus décisionnel et gouvernance**

- i. Processus des décisions d'investissement et de désinvestissement.
- ii. Description de la gouvernance et de la structure juridique prévue.
- iii. Proposition des mécanismes pour traiter les conflits d'intérêts potentiels ou avérés et détails des droits d'accès au « deal-flow ».

### **E. Termes et conditions**

- i. Principaux termes économiques, y compris les frais de gestion, et les intéressements à la performance (« carried interest ») et les revenus prioritaires (« hurdle rate »).
- ii. Investissement indicatif du Soumissionnaire dans l'instrument financier.

#### **F. Autres documents à fournir**

- i. Copie du certificat d'enregistrement du Soumissionnaire.
- ii. Copie du certificat de TVA.
- iii. Le représentant du Soumissionnaire devra communiquer une copie de sa carte d'identité, de son passeport ou de tout autre document officiel similaire.
- iv. Attestation des autorités décisionnaires d'agir pour le compte et au nom du Soumissionnaire (délégation de signature).
- v. Déclaration d'absence de conflit d'intérêt telle que fournie à l'Annexe 1 Partie n°3 et dûment signée.
- vi. Déclarations et garanties du Soumissionnaire au regard de sa situation légale telle que fournie en Annexe 1 Partie n°4 et dûment signée.

**Aucun format n'est exigé pour le document, les Soumissionnaires sont cependant invités à être le plus concis possible dans leurs réponses.**

## Annexe 1 - Partie n°3 : DECLARATION D'ABSENCE DE CONFLIT D'INTERET

Le soussigné déclare que ni le Soumissionnaire (en tant qu'organisation) ni lui/elle/eux agissant personnellement en tant que représentant autorisé du Soumissionnaire n'a un intérêt direct ou indirect de quelque nature que ce soit qui pourrait affecter la mise en œuvre des tâches assignées au Soumissionnaire dans le cadre de la Convention Opérationnelle au titre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt :

N°JER-006/004 (CO-INVESTISSEMENT)

Le soussigné est conscient qu'un conflit d'intérêt pourrait survenir du fait d'intérêts économiques, des affinités politiques ou nationales, de liens familiaux ou sentimentaux ou de tout autre type de relations ou d'intérêts communs.

Le Soumissionnaire informera, dans les plus brefs délais le FEI de toute situation pouvant constituer un conflit d'intérêt ou qui pourrait aboutir à un conflit d'intérêt.

Par ailleurs, le Soumissionnaire et le soussigné dans sa/leur capacité de représentant dûment autorisé par le Soumissionnaire confirme avoir lu la politique anti-fraude du FEI et déclare :

- n'avoir fait, ni ne fera aucune offre dont un avantage pourrait en résulter dans le cadre de la Convention Opérationnelle,
- n'a pas alloué ni n'allouera,
- n'a pas cherché ni ne cherchera,
- n'a pas essayé ni n'essaiera d'obtenir,
- n'a pas accepté ni n'acceptera

aucun avantage financier ou en nature de ou vers un partenaire quelconque qui pourrait constituer une pratique illégale ou de corruption, soit directement soit indirectement comme une récompense ou un encouragement relatif à la signature de la Convention Opérationnelle.

Cordiales salutations,

Signature et cachet

Nom (en majuscules) :

Lieu :

Date (JJ / MM / YYYY) :



## Annexe 1 - Partie n°4 : DÉCLARATIONS ET GARANTIES DU SOUMISSIONNAIRE

Le soussigné dûment autorisé à représenter le Soumissionnaire, déclare et certifie que les informations mentionnées dans la présente offre sont exactes.

Le soussigné certifie que le Soumissionnaire ne se trouve dans aucune des situations qui entraîneraient son exclusion de la participation à l'Appel d'offres et déclare par conséquent que l'organisation candidate :

- n'a jamais fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement définitif pour un ou plusieurs des motifs énumérés ci-dessous :
  - participation à une organisation criminelle, telle que définie à l'article 2, paragraphe 1, de l'action commune 98/733/JAI du Conseil de l'Union européenne ;
  - corruption, telle que définie à l'article 3 de l'acte du Conseil du 26 mai 1997 et à l'article 3, paragraphe 1, de l'action commune 98/733/JAI du Conseil ;
  - fraude, au sens de l'article 1<sup>er</sup> de la convention établie sur la base de l'article K.3 du traité de l'Union Européenne relative à la protection des intérêts financiers des Communautés européennes ;
  - blanchiment de capitaux, tel que défini par la directive 2005/60/CE du 26 octobre 2005 et la directive 2001/97/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 décembre 2001, relatives à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ;
- n'a pas effectué certaines actions qui pourraient être considérées comme illégales selon les termes de la politique anti-fraude du FEI.
- n'est pas en état de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de concordat préventif, de cessation d'activités ni dans une situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ;
- ne fait l'objet d'aucune procédure de déclaration de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de concordat préventif ni d'aucune autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ;
- n'a fait (y compris en ce qui concerne ses dirigeants) l'objet d'aucun jugement ayant autorité de chose jugée selon la législation nationale et constatant un délit affectant sa moralité professionnelle ;
- ne s'est rendue coupable d'aucune faute professionnelle grave constatée par tout moyen dont les pouvoirs adjudicateurs pourront justifier ;

- aucun cadre dirigeant n'a été considéré comme coupable pour « méconduite professionnelle importante ».
- a rempli ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale conformément à la législation en vigueur dans le pays où elle est établie ou dans celui du pouvoir adjudicateur ;
- a rempli ses obligations relatives au paiement des impôts conformément à la législation en vigueur dans le pays où elle est établie ;
- ne s'est pas rendue coupable de fausses déclarations en fournissant, ou en omettant de fournir, les renseignements demandés conformément aux présentes lignes directrices.
- respectera la politique d'égalité des sexes et de non-discrimination.
- sera en accord avec le concept de développement durable et les politiques de la Commission européenne relatives à la protection et l'amélioration de l'environnement telles que définies à l'article 6 du traité.

Le Soumissionnaire dans sa capacité à être pleinement autorisé à représenter le l'organisation candidate fournira, dans les délais les plus brefs tous les éléments probants relatifs aux demandes du FPJ et du FEI.

Signature et cachet du Soumissionnaire

Nom du Soumissionnaire (en majuscules) :

Lieu :

Date (JJ / MM / YYYY) :